

Paris, le 4 septembre 2020

Plan de relance : l'hypocrisie gouvernementale ne craint pas la crise !

Le gouvernement Castex a présenté le 3 septembre 2020 un plan de relance doté de 100 Mds qui contient plusieurs mesures qui concernent l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Loin d'être un acte budgétaire autonome, ce plan n'est qu'une présentation agrégée de dépenses déjà engagées dans le cadre de la troisième loi de finances rectificative pour 2020 et de dépenses prévues dans le cadre du projet de loi de finances pour 2021, le « plan investissement avenir » n° 4 (PIA 4), le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 et le plan de relance européen.

Le plan de relance propose :

- d'accélérer la trajectoire budgétaire de la LPPR en augmentant de 400 m€ supplémentaires le budget d'intervention de l'ANR dès 2021 au profit exclusif de la recherche par appels à projet sans égard pour la recherche fondamentale et sans création d'emplois publics ;
- de flécher une part significative des sommes allouées dans le cadre du futur PIA4 [11Md€ sur 20] pour « financer des investissements exceptionnels sur quelques filières industrielles ou technologies d'avenir » pour se substituer au manque d'investissement des entreprises privées dans la recherche et pour « garantir un financement structurel pérenne et prévisible aux écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation » ce qui à ce stade est parfaitement contradictoire avec les mécanismes de répartition inégalitaires des financements au cœur des PIA et le fléchage très sélectif qui est proposé (valorisation, soutien aux entreprises innovantes, développement de marché-clefs, etc.) ;
- de consacrer une partie des 4 Md€ affectés à la rénovation énergétique des bâtiments publics à la remise aux normes du patrimoine immobilier universitaire. Les universités représentent 18 millions de mètres carrés soit le tiers du patrimoine immobilier de l'État. Les besoins pour ces bâtiments sont considérables et s'élèvent, selon la CPU, à 8 Md€. L'effort est significatif mais il reste cependant nettement insuffisant ;
- de financer 30 000 places supplémentaires dans les formations de l'enseignement supérieur entre 2020 et 2022, sans que leur financement ne soit détaillé... alors que ces besoins sont présents dès cette rentrée 2020 et qu'ils ne feront que s'accroître !

On retrouve dans le volet dédié à l'enseignement supérieur et la recherche les principales limites de ce plan de relance : d'une part l'argent public est mobilisé sans contrepartie pour soutenir des secteurs industriels qui ne manifestent pas l'intention de participer à la transition énergétique et environnementale et multiplient les plans de licenciement ; d'autre part il fait totalement l'impasse sur la question de l'emploi public et des conditions de travail des fonctionnaires. Les enseignant·es et les enseignant·es-chercheur·es qui vivent pour la plupart la rentrée universitaire la plus difficile de leur carrière sauront apprécier la pertinence de cet exercice de prestidigitation budgétaire. ■